

Les
Missions
Locales



Mission Locale
Marseille



Rapport
d'activité
2024

Sommaire

Edito de la Présidente	3
Mot de la Directrice Générale	3
La gouvernance & l'équipe de direction	4
Implantation et chiffres clés	6
6 antennes, 26 relais de proximité et 4 permanences	6
2024 EN CHIFFRES	7
Les Chiffres Clés	7
Profil des jeunes accompagnés	8
Profil des jeunes accueillis pour la première fois « <i>primo</i> »	9
Les parcours d'accompagnement	10
La mobilisation de tous les jeunes	10
PACEA	14
France Travail	14
Le Contrat d'Engagement Jeune	15
Le Parrainage	17
Prévention jeunes RSA	17
Offre de service et partenariats 2024	18
L'Emploi	18
La Formation	22
L'autonomie	23
La Structuration de la Mission Locale de Marseille	31
Projet associatif et stratégique	31
Diagnostic Territorial	33
Ingénierie de projet et actions innovantes	34
Intégration au réseau pour l'emploi	38
Moyens humains et financiers	39
Moyens Humains	39
Moyens financiers	40
Orientations stratégiques	41
Les équipes de la Mission Locale de Marseille	42

Edito de la Présidente



Chers partenaires, collaborateurs et jeunes Marseillais,

Les défis que nous rencontrons dans notre engagement quotidien en faveur de l'emploi et de l'autonomie des jeunes sont grands, et je suis fière, aujourd'hui, de partager avec vous nos avancées. C'est donc avec enthousiasme que je vous présente le rapport d'activité 2024 de la Mission Locale de Marseille.

Au cours de cette année, nous avons travaillé avec détermination, aux côtés de notre directrice générale et de toute l'équipe, pour mener à bien nos missions de service public, et les résultats sont au rendez-vous. Nous avons défini une stratégie axée sur l'innovation sociale, qui est devenue la pierre angulaire de notre fonctionnement, tout en explorant de nouvelles formes de mobilisation des publics.

Redonner confiance en l'avenir aux jeunes tout en répondant aux besoins des entreprises locales est la démarche profondément humaine et inclusive que nous poursuivons. L'accès à l'emploi est un levier essentiel pour développer notre territoire en favorisant non seulement l'autonomie économique des jeunes mais aussi leur émancipation.

Cependant, nous faisons face à des défis pour 2025, notamment en raison de la réduction des subventions de l'État et du Conseil Régional. Ces ajustements budgétaires vont avoir un impact sur notre capacité à accompagner tous les jeunes Marseillais qui se présentent à nous.

Avec 24 équivalents temps plein en moins c'est la qualité de l'accompagnement qui est remise en cause.

Nous restons néanmoins mobilisés. Grâce au soutien de nos financeurs, de notre Conseil d'Administration et à l'engagement de nos équipes, nous mettons tout en œuvre pour préserver nos actions et offrir un avenir prometteur à nos jeunes.

Être collaborateur de la Mission Locale, c'est participer à une belle aventure collective au service des jeunes de notre ville. Je suis convaincue de l'importance de notre travail et de la sincérité de notre engagement.

Notre jeunesse mérite une Mission Locale forte et résiliente. Ensemble, nous continuerons à la soutenir et à la faire vivre en 2025.

Mot de la Directrice Générale



En 2024, notre mission a été plus que jamais cruciale car nous avons capté une part significative des jeunes marseillais sortis du système scolaire ou universitaire sans solution. Ce public, souvent en quête de repères et d'opportunités, mérite toute notre attention et notre soutien et illustre l'urgence de notre action à lui offrir des solutions adaptées.

Nos résultats sont le fruit de notre collaboration étroite et du soutien indispensable de nos financeurs, de nos partenaires et des entreprises, qu'ils en soient ici remerciés.

Depuis 2022, nous avons engagé un Plan d'amélioration continue, en réponse aux préconisations du rapport de la Cour des Comptes. Ce processus a permis de dynamiser notre gouvernance, de sécuriser notre gestion financière et de renforcer notre accompagnement des jeunes. Nous avons refondé nos statuts, clarifié notre organisation. Grâce à une rigueur budgétaire, nous avons pu absorber les augmentations issues des accords de branches, tout en travaillant à

la reconstitution de nos fonds propres. Nous avons élaboré notre diagnostic territorial partagé, co-construit notre projet associatif et stratégique avec les collaborateurs, les administrateurs et les jeunes et avons été audités par l'AFNOR pour décrocher le Label du Réseau des Missions Locales.

Nous avons également innové dans notre approche en créant une direction de l'ingénierie et de l'innovation, ainsi qu'un Laboratoire de la participation des jeunes (LAB'ON-ID). Ces initiatives visent à trouver de nouvelles formes de mobilisation des jeunes et à développer des actions spécifiques qui répondent à leurs besoins.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre mission avec une détermination renouvelée. Notre partenariat renforcé avec France Travail, dans le cadre de la Loi Pour le Plein Emploi, est un atout précieux pour atteindre nos objectifs. Avec mon entier engagement et toute ma gratitude, je remercie la présidente, l'ensemble des administrateurs, des partenaires, des collaborateurs et les jeunes de la Mission Locale.

La gouvernance & l'équipe de direction

Le Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration en 4 collèges

- Elus des collectivités territoriales : 16 membres
- Services de l'Etat et organismes publics : 5 membres
- Partenaires économiques et sociaux : 6 membres
- Associations, organismes et Personnes qualifiées : 4 membres



Le Bureau

De gauche à droite

- Secrétaire adjoint : Cyprien FONVIELLE
- Vice-Présidente : Sylvie BRUNET
- Vice-Président : José MATTEI (membre qualifié)
- Secrétaire : Sahouda MAALLEM (membre qualifié)
- Présidente Déléguée : Josette FURACE
- Trésorier : Jean-Marc PANTALACCI BONNAFFOUS
- Vice-Président : Éric SEMERDJIAN





L'Equipe de direction

Le Comité de Direction

De gauche à droite

Clarisse HEBREARD – Directrice des Ressources Humaines

Stéphanie ORDANO-MATHIEU – Directrice Générale

Nadège BERNARDI – Directrice de l'Activité

Laetitia MONDONGO – Directrice de l'Ingénierie et Développement

Béatrice SALMERI (abs sur la photo) – Directrice Administratif et Financier



Les Responsables de secteur

De gauche à droite

Romana SABELLI : Responsable Contrat d'Engagement Jeune Corinthe/
Vacon

Guillaume STOLER : Responsable Développement

Chérine BOUZA : Responsable Accès à l'Autonomie

Daniel WEHRLE : Responsable Contrat d'Engagement Jeune

Tour Méditerranée

Annie PIAZZA : Responsable Coordination Formation Emploi

Laurence RUSTERUCCI : Responsable Centre Vieux-Port

Saïd SAOUDI : Responsable Relations Entreprises

Delphine SOULAIROL : Responsable Sud

Christine GUEYDON : Responsable Nord Littoral (remplaçante Céline FILIPPI)

Pascale VINAY : Responsable Centre Corinthe

Jean-Christian RIEU : Responsable Communication

Christian CORNU (abs sur la photo) : Responsable Nord Est

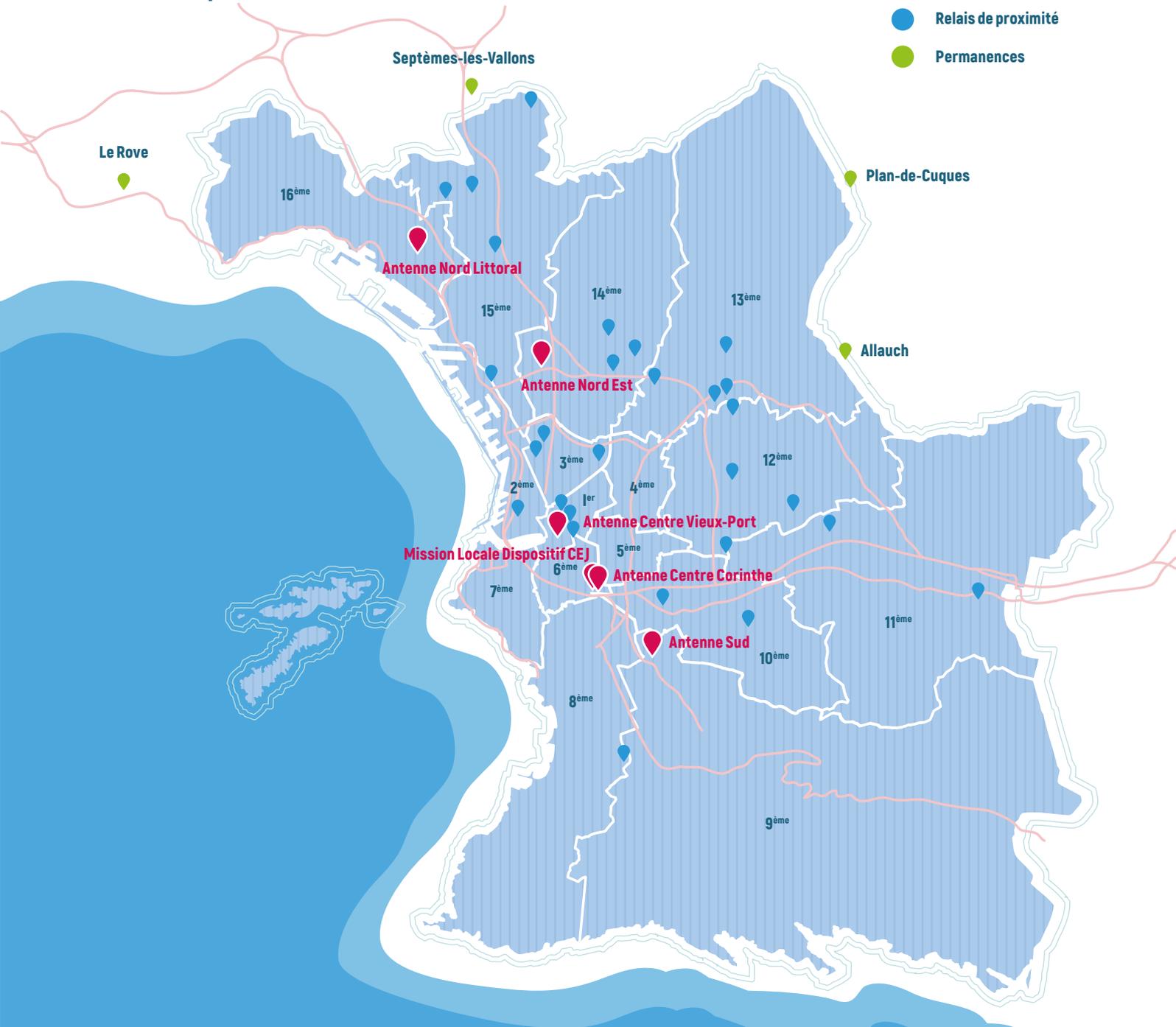
Hervé MATA (abs sur la photo) : Responsable des Systèmes d'Information



Implantation et chiffres clés

6 antennes, 26 relais de proximité et 4 permanences

- Antennes
- Relais de proximité
- Permanences



2024 EN CHIFFRES

Les Chiffres Clés

Jeunes accompagnés

20 610

jeunes accueillis

18 100

jeunes accompagnés

45 %

de femmes

55 %

d'hommes

6 500

jeunes inscrits pour la première fois en 2024

48 %

sont issus des quartiers prioritaires de la ville

52 %

des jeunes reçus n'ont aucun diplôme

Entretiens et Propositions

138 000

entretiens réalisés soit 7,7 entretiens par jeune en moyenne

224 000

propositions soit 12,3 propositions par jeune

44 %

des propositions concernent l'accès à l'emploi

22 %

en lien avec l'orientation et le projet professionnel

11 %

pour l'accès à la formation

22 %

concernent l'accès à l'autonomie (citoyenneté, santé, logement...)

Accès à l'Emploi et à la Formation

3 852

jeunes entrés en emploi, dont 716 en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

2 395

jeunes entrés en formation

1 385

entreprises partenaires

1 631

offres d'emploi collectées, avec 84% de mise en relation sur ces offres

6 247

jeunes entrés en emploi ou en formation

Accompagnement personnalisé

La Mission Locale de Marseille (MLM) accompagne tous les jeunes sans distinction et construit avec chacun d'eux un parcours individualisé vers leur autonomie en partant de leur situation actuelle. Face à des situations de plus en plus complexes, les conseillers doivent développer des compétences pluridisciplinaires, s'appuyer sur des partenariats solides et proposer un accompagnement sur le long terme.



Profil des jeunes accompagnés

La politique de mobilisation et de lutte contre le décrochage scolaire a permis d'augmenter les inscriptions de mineurs déscolarisés. On note une part croissante des 22-25 ans ces dernières années, qui semble se stabiliser en 2024. Le coeur du public reste principalement constitué des 18-21 ans, avec une légère évolution (+2 points). Le chômage des jeunes marseillais, en particulier dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), touche également la tranche d'âge 22-25 ans. En outre, le développement de l'offre de services de la Mission Locale de Marseille permet de mieux répondre aux besoins de tous les jeunes.

Niveau de qualification

63% des jeunes accompagnés ont un niveau infra-baccalauréat dont **11%** ont validé un CAP et **52%** sont sans qualification.

Offre de services et accompagnement

L'offre de services emploi et les actions en direction des entreprises leur sont proposées en priorité. La Mission Locale est là pour **TOUS** les jeunes sortis du système scolaire, quels que soient leur niveau et leurs besoins.

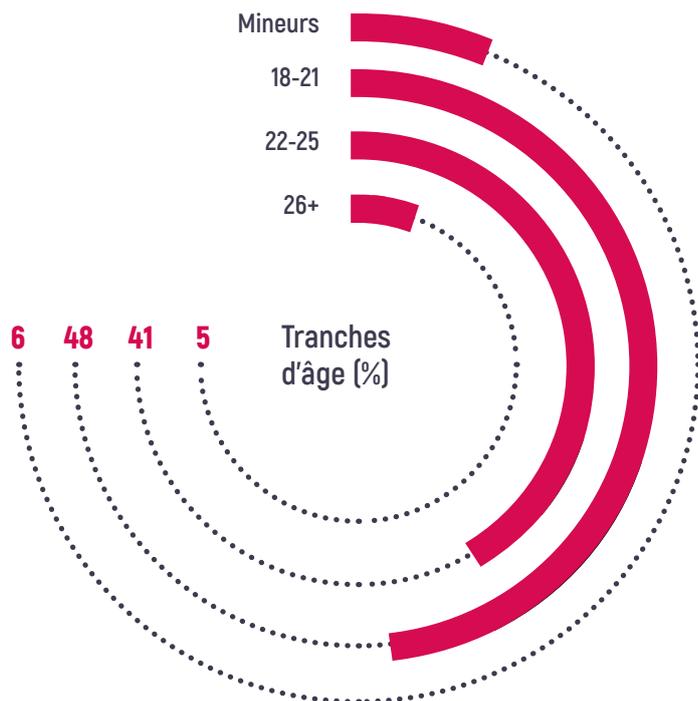
Nous accompagnons des jeunes dont le niveau de qualification varie considérablement et nous nous efforçons d'adapter notre soutien en fonction de leurs besoins spécifiques. Cloisonner les compétences des Missions Locales à une cible de public non qualifié serait contraire à leur objectif même et à leur efficacité.

Jeunes en situation de handicap

3% des jeunes accompagnés sont bénéficiaires d'une **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**.

Profil des jeunes marseillais accompagnés

Les jeunes marseillais accompagnés par la **Mission Locale de Marseille** sont souvent moins diplômés, moins mobiles, plus précaires et confrontés à de nombreux obstacles périphériques à l'emploi. Cela nécessite un accompagnement pluridisciplinaire.



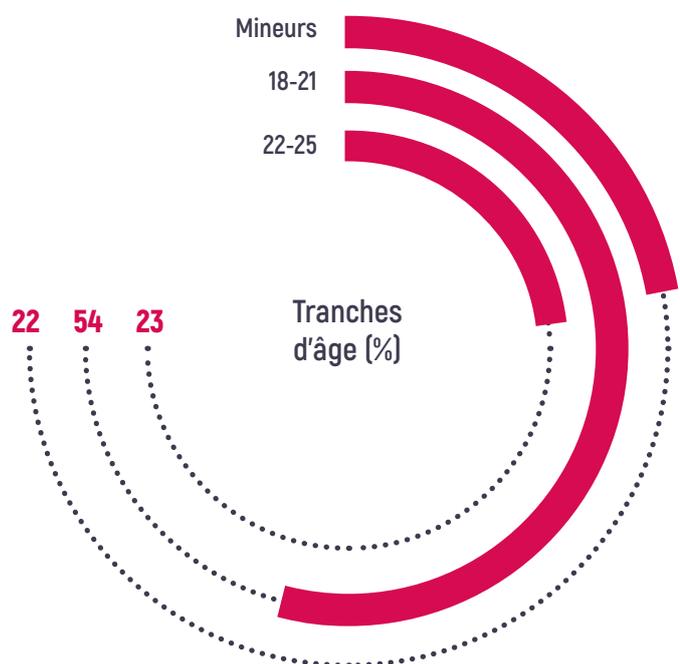
18 100

Plus de 18000 jeunes accompagnés en 2024

Profil des jeunes accueillis pour la première fois « primo »

Une légère hausse des nouvelles inscriptions en 2024

L'attractivité de la **Mission Locale de Marseille** se confirme avec ses **6 antennes** et ses nombreuses permanences de proximité. Cette année encore, elle a pleinement joué son rôle en accompagnant la **jeunesse marseillaise** vers l'emploi et la montée en compétences.



6 510 jeunes accueillis pour la première fois

45 % de femmes

55 % d'hommes

59 % ont un niveau inférieur au baccalauréat

42 % de QPV

2 % sont bénéficiaires d'un RQTH

Tendances 2024

Les primo-inscrits sont **plus jeunes**, **moins diplômés** et résident **moins souvent en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)** que l'ensemble des publics accompagnés. Ces évolutions montrent la volonté de la **Mission Locale de Marseille** d'élargir son offre de services à tous les jeunes marseillais.





Les parcours d'accompagnement

La mobilisation de tous les jeunes

Aller vers les jeunes : un engagement prioritaire

À la Mission Locale de Marseille, nous avons une conviction forte : aucun jeune ne doit rester sans solution. Fidèles à nos valeurs de bienveillance, respect, autonomie et professionnalisme, et conscients des réalités du territoire, nous mettons tout en œuvre pour aller à la rencontre de ceux qui ne franchissent pas spontanément nos portes.

Des actions de proximité pour toucher tous les jeunes

Nous menons des actions « *hors les murs* » pour aller vers les jeunes qui ne connaissent pas encore nos services, ceux qui se sont éloignés des institutions, ou encore ceux en risque de décrochage. Pour cela, nous avons mis en place une présence sur-mesure, adaptée aux réalités de chacun : mobilité, précarité, habitudes numériques...

Nos conseillers se déploient sur le terrain, en dehors des antennes traditionnelles :

- Dans les communes limitrophes et les quartiers prioritaires de la ville (QPV) grâce aux Relais de Proximité.
- En milieu fermé (établissements pénitentiaires) pour accompagner les jeunes détenus vers l'insertion.
- Aux côtés de l'Éducation nationale avec des dispositifs comme ODF et Avenir Pro.
- Auprès de partenaires clés tels que la Cité des Métiers et l'École de la Deuxième Chance.

Des événements et des formats innovants pour capter l'attention

Pour renforcer notre visibilité et susciter l'engagement, nous investissons des événements majeurs où se trouvent les jeunes : Salon Jeunes d'Avenir, Delta Festival, Hero Festival... À travers des stands interactifs, du coaching express et des conseils personnalisés, nous créons du lien et facilitons l'accès aux opportunités.

Notre communication est elle aussi pensée pour être impactante et adaptée aux usages des jeunes :

- Présence active sur les réseaux sociaux
- Affiches et supports visuels diffusés sur nos écrans en espace d'accueil
- Émissions en direct sur Twitch et YouTube via notre Lab d'expression des jeunes, LAB'ON-ID



En 2024, nous avons ainsi accueilli
1 274 jeunes, dont :

56 %

d'hommes

48 %

âgés de 18 à 21 ans

48 %

âgés de 22 à 25 ans

50 %

sans qualification

44 %

avec un niveau bac

6 %

diplômés du supérieur

Une approche multimodale pour une accessibilité maximale

Les jeunes peuvent nous contacter et prendre rendez-vous selon leurs préférences :

- En physique, lors de permanences organisées sur tout le territoire.
- Par téléphone.
- En ligne, via ML Libe ou notre formulaire de pré-inscription.

Un ancrage fort dans les quartiers prioritaires

Notre dispositif Relais de Proximité incarne notre engagement au plus près des jeunes. Grâce à une équipe de 6 conseillers, nous assurons 27 permanences sur 26 sites socio-éducatifs.

Innover pour mieux repérer et mobiliser

Parce que l'engagement passe aussi par des projets concrets, nous avons lancé avec nos partenaires un chantier école innovant, « Les Ailes de l'Avenir », permettant aux jeunes de construire un aéronef et d'acquérir des compétences valorisables.

Enfin, nous accompagnons les lycéens professionnels dans leur recherche d'emploi à travers le dispositif Avenir Pro, en animant des ateliers pratiques dans les classes de CAP et Bac Pro.

Un seul objectif : donner à chaque jeune les moyens de réussir

Par ces multiples actions, la Mission Locale de Marseille agit concrètement pour que chaque jeune trouve sa voie. Aller vers eux, les écouter, leur proposer des solutions adaptées : c'est ainsi que nous construisons, avec eux, leur avenir professionnel.

Accompagner les jeunes décrocheurs à Marseille

Un enjeu majeur

Le public décrocheur est particulièrement représenté à Marseille. Pour répondre à cet enjeu, la Mission Locale de Marseille a mis en place des moyens humains dédiés :

- Une équipe opérationnelle de conseillers présente sur chaque antenne
- Un responsable de secteur pour animer l'équipe
- Une assistante projet pour assurer le suivi.

Mauvaises
orientations/
orientations
subies

Causes du
décrochage

Harcèlement

Phobies
scolaires

Problématiques
familiales et
sociales +++



Obligation de formation (16/18 ans)

Une mission encadrée par la loi

Depuis 2019, Les Missions Locales ont la charge de la mise en œuvre du décret n°2020-978 du 05 août 2020 relatif à l'obligation de formation des 16/18 ans.

L'action de l'équipe Obligation De Formation

La Mission Locale de Marseille assure :

- Repérage des jeunes en situation de décrochage
- Remobilisation pour favoriser leur retour vers un parcours

- Suivi et accompagnement individualisés
- Contrôle du respect de l'obligation de formation

Objectif : Accompagner chaque jeune vers :

- Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)
- Le Contrat Engagement Jeune (CEJ)
- Une formation ou un retour en scolarité
- L'apprentissage, l'emploi ou le service civique

2024 pour l'équipe ODF ce sont :

3 279 jeunes identifiés

2 737 contactés

1 369 RDV pour les jeunes sans situations

504 Jeunes reçus

375 jeunes en situation

14 % ont contractualisé un accompagnement (PACEA/CEJ)

Accompagnement des jeunes en détention et hors les murs.

Contexte et Défis : Les jeunes en détention en milieu fermé sont souvent confrontés à des ruptures familiales, scolaires et sociales. Ils doivent réapprendre les repères sociaux essentiels au « *vivre ensemble* ».

Objectif de l'Accompagnement : Préparer ces jeunes à l'accès aux droits, à la citoyenneté et à l'emploi en leur offrant un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques.

Action de la Mission Locale : En collaboration avec l'administration pénitentiaire, nous renforçons la coopération sur l'orientation, la formation professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi. Nous anticipons les actions favorisant la réinsertion professionnelle et sociale des détenus avant leur sortie, en lien avec les besoins du marché du travail, pour lutter contre la récidive.

Projet Relais Justice « Dedans/Dehors » : Ce projet intervient trois mois avant la sortie des jeunes de l'Établissement pénitentiaire pour mineurs ou des Baumettes. Il vise à :

- Reconstruire le lien avec la structure pour éviter la rupture à la sortie.
- Prévenir la récupération par les réseaux et l'isolement social.
- En milieu ouvert, un co-accompagnement avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour éviter l'entrée dans la délinquance et les processus de séparation.

Ces initiatives illustrent notre engagement à soutenir les jeunes sous main de justice dans leur réinsertion et à prévenir la récidive.

« Dedans/Dehors »

137 jeunes en accompagnement dont 103 nouveaux

78 en PACEA

28 en Contrat d'Engagement Jeune

35 en situation Emploi

17 en formation

EPM (mineurs)

92 jeunes accueillis

116 jeunes en accompagnement

1 033 entretiens individuels

Baumettes

45 jeunes accueillis

68 jeunes en accompagnement

326 entretiens individuels

Accompagnement des jeunes étrangers vers les entreprises qui recrutent.

- Engagement et Accueil : Fidèle à ses valeurs d'accueil inconditionnel, la Mission Locale de Marseille a été particulièrement proactive dans la prise en charge des publics migrants
- Mise en place de permanences Droit des Étrangers en soutien aux équipes, des conseillers dédiés dans le cadre du CEJ pour l'accompagnement de ces publics
- Recherche des partenaires spécialisés pour l'apprentissage de la langue
- Collaboration avec des institutions comme l'OFII et partie prenante du CTAI signé par la Ville de Marseille
- Collaboration avec des Dispositifs d'Accompagnement : HOPE, Destination Emploi, Tremplin, LEVIER, VIP ACPM, AGIR, Each One, ALEP, Lab Migration, Smart Green Bus, CIDFF, et bien d'autres

Ces initiatives témoignent de notre engagement à soutenir les publics migrants et à favoriser leur intégration professionnelle et sociale.

Les permanences dans les communes limitrophes



Allauch

19

permanences

43

jeunes reçus

29

jeunes en accompagnement renforcé (PACEA ou CEJ)

14

jeunes en Emploi/Formation



Plan-de-Cuques

20

permanences

29

jeunes reçus

21

jeunes en accompagnement renforcé (PACEA ou CEJ)

8

jeunes en Emploi/Formation



Septèmes-les-Vallons

117

permanences

103

jeunes reçus

60

jeunes en accompagnement renforcé (PACEA ou CEJ)

60

jeunes en Emploi/Formation



Le Rove

16

permanences

18

jeunes reçus

9

jeunes en accompagnement renforcé (PACEA ou CEJ)

10

jeunes en Emploi/Formation



PACEA

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

L'accompagnement dit « PACEA » est le socle d'accompagnement de la Mission Locale de Marseille

En 2024, près de 5000 jeunes ont pu bénéficier de cet accompagnement avec un conseiller ou conseillère référent.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Ces phases sont adaptées aux projets et aux attentes du jeune :

- Des périodes de formation ;
- Des situations professionnelles, y compris des périodes de stage ;
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel ;
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



France Travail

France Travail

Le PPAE Le Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi – PPAE avec France Travail

Un retour à l'emploi durable et à la montée en compétences

Notre convention avec France Travail nous permet d'identifier des demandeurs d'emploi inscrits de moins de 26 ans et leur proposer de définir et d'actualiser en commun leur projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE).

Le PPAE tient compte de la formation, des qualifications, des connaissances et compétences professionnelles, la situation personnelle et familiale de la personne accompagnée et la situation du marché du travail local.

A la Mission Locale de Marseille, c'est un public masculin pour 53% et féminin pour 47%

53 % sont âgés de 18 à 21 ans, le cœur de notre public en matière de tranche d'âge

62 % sont de niveau infra baccalauréat

Plus de 7 700 jeunes en accompagnement PACEA en 2024

2 387 sortis du dispositif pour emploi alternance ou formation qualifiante

1 100 jeunes en cours d'accompagnement en situation emploi/formation.

4 213 en cours d'accompagnement ou orientés vers un programme plus spécifique [Contrat d'Engagement Jeune...].

En 2024, cet accompagnement délégué dans le cadre du PPAE a bénéficié à plus de 1600 jeunes.

51 % & 49 %

51 % sont des jeunes hommes / 49% des jeunes femmes

55 %

ont de 18 à 21 ans, la surreprésentation de cette tranche d'âge suit celle du public accompagné

56 %

sont de niveau infra baccalauréat

80 %

+ de 80 % ont eu une situation emploi ou formation

Avenir Pro

Depuis janvier 2022, Pôle Emploi a expérimenté un **Dispositif Territorial d'Accompagnement (DTA)** pour soutenir les jeunes en lycée professionnel.

Objectif : Faciliter leur entrée sur le marché du travail

Dans la continuité des actions de lutte contre le **décrochage scolaire** (loi sur l'obligation de formation des jeunes 16-18 ans), la réforme du lycée professionnel met en place des dispositifs de **prévention** et d'accompagnement.

Avenir Pro, c'est anticiper l'entrée dans l'emploi pour les jeunes peu qualifiés. **76 lycées** de la région accueillent France Travail Provence et les Missions Locales.

Un accompagnement sur mesure :

Objectif : ouvrir le lycée professionnel aux **partenariats** pour que chaque élève en dernière année (CAP & Bac Pro) bénéficie d'un **soutien à l'insertion**.

Intervenants : Missions Locales & France Travail, aux côtés des équipes éducatives.

Actions :

- Aide à la recherche d'emploi
- Valorisation des compétences
- Compréhension des attentes des employeurs

Un accompagnement **personnalisé** du lycée jusqu'à l'entrée dans l'emploi pour **accélérer l'insertion professionnelle** !

Chiffres clés pour la Mission Locale de Marseille en 2024

15

lycées professionnels et polyvalents identifiés

11

lycées engagés dans le dispositif

230

élèves accompagnés à travers les ateliers

2/3

des participants étaient des hommes

17 à 20 ans

Âge moyen des jeunes

Le Contrat d'Engagement Jeune



Des résultats et un accompagnement toujours plus efficace

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est un dispositif d'accompagnement intensif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui ne sont ni en formation, ni en emploi, ni en études.

Fondé sur un engagement réciproque, il mobilise les jeunes à hauteur de 15 à 20 heures d'activités hebdomadaires (stages, contrats de travail courts, ateliers collectifs, démarches en autonomie) en contrepartie d'un accompagnement personnalisé et renforcé par les conseillers de la Mission Locale de Marseille.

Un dispositif structurant, entré dans sa 3ème année de mise en œuvre

Depuis son lancement le 1er mars 2022, le CEJ est devenu un levier clé d'insertion professionnelle, permettant aux jeunes de renforcer leurs compétences et d'accéder progressivement à l'emploi durable.

En 2024, l'accompagnement s'est encore affiné et optimisé, avec un travail renforcé sur la qualité du suivi, l'adaptation des parcours, et la création de passerelles vers l'emploi et la formation.

Quelques chiffres-clés en 2024 :

2 473

jeunes ont signé un Contrat d'Engagement Jeune à la Mission Locale de Marseille.

51 %

des bénéficiaires ne possèdent aucun diplôme

55 %

résident en Quartier Prioritaire de la Ville

62 %

La majorité des jeunes en Contrat d'Engagement Jeune sont âgés de 18 à 21 ans.

208

mineurs et **61** jeunes en situation de handicap ont également intégré le dispositif.

Un impact significatif sur l'insertion professionnelle :

Le Contrat d'Engagement Jeune continue ainsi de porter ses fruits, en permettant à des centaines de jeunes marseillais de se remettre en mouvement et de construire un avenir professionnel durable.

Il est intéressant de souligner que de nombreuses sorties positives proviennent de parcours renouvelés. En effet, un temps d'accompagnement est nécessaire pour stabiliser la situation des jeunes et sécuriser leur parcours dans trois domaines clés :

- Logement
- Santé
- Insertion professionnelle

Les différentes étapes de leur parcours sont donc indispensables pour soutenir la capacité des jeunes à faire des choix éclairés et pour les accompagner dans l'acquisition des codes sociaux et de la posture professionnelle.

Ce processus progressif et structuré permet de garantir des sorties d'autant plus durables et de renforcer l'autonomie des jeunes dans la construction de leur avenir professionnel.

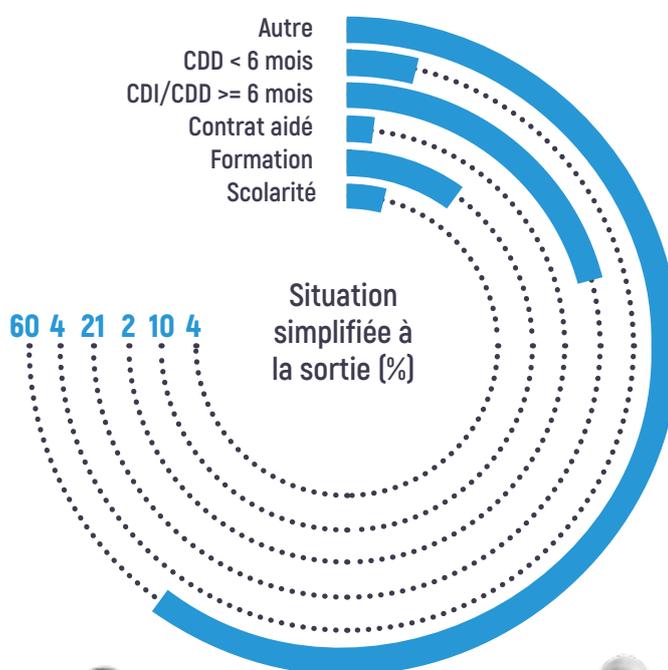
Un impact positif sur l'accès à l'emploi et à la formation

En 2024 :

40 % des jeunes entrés en Contrat d'Engagement Jeune ont accédé à une situation d'emploi ou de formation au cours de leur parcours.

25 % ont connu une sortie positive, incluant : Une reprise de scolarité / un CDD de plus de 6 mois / un CDI

Nos réalisations :





Le PARRAINAGE vers l'emploi

Les résultats parlent
d'eux-mêmes :

282

jeunes ont bénéficié de ce dispositif, témoignant de son attractivité et de son efficacité.

59 % & 41 %

59% de femmes et 41% d'hommes ont été accompagnés, reflétant notre engagement en faveur de l'égalité des chances.

44 %

des jeunes accompagnés avaient un niveau inférieur au baccalauréat, démontrant notre capacité à soutenir des profils variés dans leur parcours professionnel.

Le Parrainage

Le Parrainage à la Mission Locale de Marseille

Le programme de parrainage de la Mission Locale de Marseille s'est distingué en 2024 par son dynamisme et son impact significatif sur l'insertion professionnelle des jeunes. Avec 85% des parrains et marraines en activité, ce dispositif offre une immersion concrète dans le monde de l'entreprise, tout en aidant les jeunes à constituer un réseau professionnel solide.

Partenariats renforcés : En 2024, nous avons consolidé notre réseau en établissant des partenariats avec de nouveaux parrains et marraines issus de secteurs d'activité jusqu'alors sous-représentés.

Ces chiffres illustrent la réussite de notre approche et notre volonté de diversifier les opportunités offertes aux jeunes de Marseille. Le parrainage reste un pilier essentiel de notre mission, contribuant activement à l'insertion professionnelle et à l'épanouissement de nos bénéficiaires.

Prévention jeunes RSA

Un Engagement Fort et des moyens pour l'Insertion des Jeunes les plus fragilisés

Depuis plus de dix ans, la Mission Locale de Marseille collabore étroitement avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour favoriser l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans bénéficiaires du RSA. Cette coopération a permis d'obtenir des résultats significatifs en 2024 :

Équipe :

L'équipe RSA de la Mission Locale de Marseille est composée de 6 conseillères et 1 assistante de services sociaux.



Actions Mises en Place et résultats :

- **Prévention BRSA Ayant Droit :** 300 jeunes en recherche d'emploi accompagnés, avec 50 % de sorties positives.
- **Accompagnement Global Tripartite :** 168 jeunes très éloignés de l'emploi ont bénéficié d'un accompagnement à la remobilisation, avec 42 % de sorties positives.
- **Expérimentation RSA Rénové :** Dans le cadre de la loi pour le plein emploi, 74 jeunes ont été accompagnés de façon expérimentale avec 57 % de sorties positives

Spécificités

90 %

Publics avec Enfants : Plus de 90 % des jeunes accompagnés ont un ou plusieurs enfants et sont majoritairement des mères isolées

14 mois

Durée Moyenne d'Accompagnement.

Offre de service et partenariats 2024

L'Emploi

La Mission Locale de Marseille, inscrit l'emploi et la formation comme un axe essentiel dans le parcours du jeune. 7 filières professionnelles couvrent 21 secteurs d'activité ainsi que l'insertion par l'activité économique et la formation. 8 chargés de projet et près de 36 conseillers sont mobilisés pour outiller notre offre de service (PMSMP, visites chez les partenaires, sessions de recrutement, job dating, sport dating, ...) et faire le lien avec les jeunes et avec leurs conseillers.

1 385

Entreprises en contact

3 852

Jeunes en emploi

2 395

Jeunes en formation

1 058

Entreprises avec collecte d'offres

716

Jeunes en Alternance

2 540

Situation Formation

1 631

Offres collectées

1 053

Dont jeunes en formation région

6 247

Jeunes entrés en Emploi/
Alternance/Formation

1 116

Dont situation formation région

7 011

Nombre de situation Emploi/
Alternance/Formation



Ces actions illustrent l'engagement fort de la Mission Locale de Marseille à diversifier ses dispositifs, à proposer des expériences concrètes et porteuses de sens pour les jeunes, en adéquation avec les besoins du territoire et des entreprises.

Un accompagnement qui s'adapte,
innove et agit !



BTP – Industrie – Métiers de la Mer : Immersion au cœur de l'industrie

En novembre 2024, 9 jeunes accompagnés par la Mission Locale de Marseille ont eu l'opportunité de participer à la journée inaugurale de la 13e Semaine nationale de l'industrie, placée sous l'égide du préfet de Région, Christophe Mirmand. Cet événement a permis aux jeunes de découvrir les métiers de l'industrie, d'échanger avec des acteurs majeurs comme Airbus, la Snef et ArcelorMittal, et de s'immerger dans un écosystème dynamique grâce aux stands interactifs proposés par des entreprises et organismes partenaires, dont Forindustrie.

Une expérience enrichissante qui a non seulement renforcé leur motivation, mais aussi élargi leurs perspectives professionnelles dans un secteur en pleine mutation.

Service à la Personne : Focus sur les métiers de la petite enfance

Le 3 juin 2024, la Mission Locale de Marseille, via sa filière Santé – Autonomie – Propreté, a organisé une journée dédiée aux métiers de la petite enfance au Centre Social du Plan d'Aou. Cet événement a permis aux jeunes de rencontrer des employeurs et organismes de formation, parmi lesquels Family Sphère, Figolette, Relais Petite Enfance, IFAC, ARI, ORGALY et IMF.

Une initiative concrète pour favoriser l'insertion dans un secteur en forte demande, tout en facilitant les rencontres entre jeunes et recruteurs.

Culture – Armée – Médiation – Sport : Prendre le large pour se retrouver

Dans le cadre de la filière CAMS (Culture, Armée, Médiation, Sport) et en partenariat avec Women for Sea, la Mission Locale de Marseille a permis à 12 jeunes femmes éloignées de l'emploi de vivre une expérience unique en mer à bord de voiliers. Au-delà de la découverte des métiers liés au nautisme, ces journées ont été une véritable parenthèse de confiance et de partage, favorisant l'introspection et la reconstruction d'une estime de soi parfois fragilisée.

Un projet innovant, plébiscité tant par les participantes que par les partenaires, qui ouvre la voie à de nouvelles approches d'accompagnement.



Pars à ta découverte
Journée en Catamaran



INFORMATION COLLECTIVE
LE 13 MAI 2024 A 14H

MISSION LOCALE ANTENNE PORT
de Corinthe, 13004



Commerce, Grande Distribution et Transport-Logistique : des immersions pour une meilleure découverte des métiers

Afin de sensibiliser et valoriser les métiers des secteurs du commerce, de la grande distribution et du transport-logistique, l'équipe filière de la Mission Locale de Marseille a mis en place plusieurs actions immersives. En partenariat avec des structures telles que RTM, Super Cafoutch et Agilenville, des jeunes ont eu l'opportunité de découvrir ces environnements professionnels de l'intérieur, favorisant ainsi leur projection dans ces métiers et leur engagement dans un parcours d'insertion.

Relation Client : un accompagnement structuré vers l'emploi

Dans le cadre du dispositif PDEC - Clés pour l'Emploi porté par le préfet délégué à l'égalité des chances, la filière Relation Client de la Mission Locale de Marseille a multiplié les initiatives pour faire découvrir ce secteur porteur. Découvertes métiers, visites d'entreprises, participation à des forums professionnels : autant d'actions mises en œuvre pour permettre aux jeunes d'acquérir une meilleure connaissance.



L'alternance, une priorité à la Mission Locale de Marseille en 2024

En 2024, la Mission Locale de Marseille a une fois de plus fait de l'alternance un levier essentiel pour l'insertion des jeunes. À travers des actions concrètes et des partenariats solides, nous avons accompagné de nombreux jeunes vers l'emploi et la formation.

Le 27 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir la dernière étape en métropole du Tour des Apprentis de l'ANAF sur notre antenne Vacon. Une centaine de jeunes ont répondu présents, déterminés à saisir leur chance. Coachés en amont, ils ont pu rencontrer des acteurs clés de l'apprentissage (mentors de l'ANAF, OPCO EP, ATLAS, OPCO Mobilité, Chambre des Métiers et de l'Artisanat...). Pour maximiser les opportunités, des offres d'alternance étaient accessibles via QR code, permettant aux candidats de candidater facilement en attendant leur entretien. Cette collaboration a une fois de plus illustré la convention signée entre l'ANAF et la Mission Locale.

L'hôtellerie-restauration a recruté pour les JO.

En prévision des JO, les besoins en hôtellerie-restauration se sont intensifiés. Pour y répondre, nous avons organisé une visite de l'hôtel Mercure Velodrome Prado. Accueillis par la Directrice Adjointe, nos jeunes ont découvert les coulisses de l'établissement : bar, cuisine, coworking, chambres... Un moment privilégié pour échanger sur les métiers du secteur et les perspectives d'embauche.

La Ville de Marseille nous a renouvelé sa confiance !

Comme chaque année, la Ville de Marseille nous a confié sa campagne apprentissage, avec plus d'une centaine de postes à pourvoir dans des secteurs variés, notamment les crèches municipales et les écoles. Pendant trois jours en mai, notre antenne 13/14 est devenue un véritable hub de recrutement, où recruteurs de la Ville et conseillers de la Mission Locale ont reçu les candidats en entretien de pré-sélection ou de recrutement direct. En amont, nous avons organisé des sessions d'information collective pour préparer au mieux les jeunes à ces opportunités.

Dans le cadre des JO, le CLUB 2024 accueille le forum sur la plage du Prado, dans un contexte unique. 20 entreprises répondent à notre appel et 200 jeunes présents. Nous avons eu également la visite de Monsieur Benoît PAYAN – Maire de Marseille, ainsi que de Monsieur Laurent LHARDIT député des Bouches-du-Rhône - 2ème circonscription de Marseille.

En 2024, nous avons fait de l'alternance une dynamique concrète, portée par des partenaires engagés et des jeunes motivés. Et ce n'est qu'un début !



Le dispositif 100 Chances 100 Emplois

Une équipe engagée depuis 13 ans : un pilote entreprise, un pilote acteur de l'emploi pour créer une relation directe entre les entreprises et les jeunes talents à la recherche active d'un emploi durable. 83% de ces jeunes obtiennent une sortie positive (CDI, CDD+ 6mois, Alternance).

Marseille a fêté les 20 ans du dispositif, 20 ans consacrés à l'engagement aux côtés des entreprises et des acteurs de l'emploi. 80 entreprises participantes et la visite de Madame Isabelle EPAILLARD - Préfète à l'Egalité des Chances.

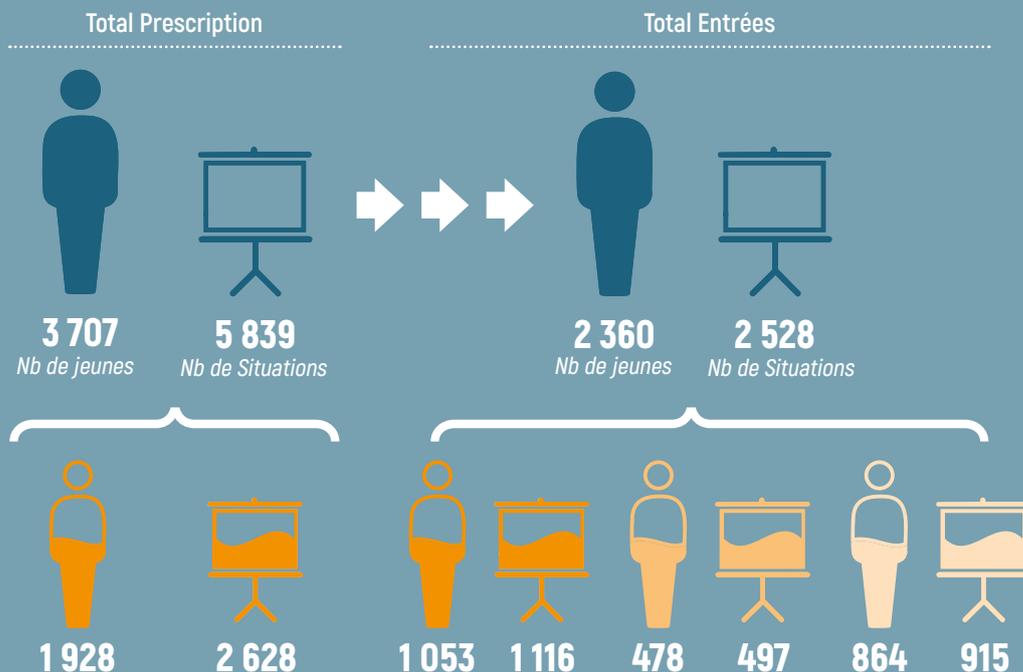


La Formation

Une mobilisation
et des résultats
concrets

Formation
2024

- Conseil régional
- Pôle emploi
- Formation Autres



Le partenariat renforcé avec l'École de la 2^{ème} Chance

En 2024, la collaboration entre la Mission Locale de Marseille et l'École de la 2^{ème} Chance s'est consolidée, avec la mise en place d'un suivi mensuel conjoint des jeunes orientés vers le dispositif. Cette démarche a permis d'optimiser les entrées et d'assurer un accompagnement renforcé, notamment en facilitant la résolution des éventuelles difficultés administratives avec les Centres d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP).

Des résultats concrets

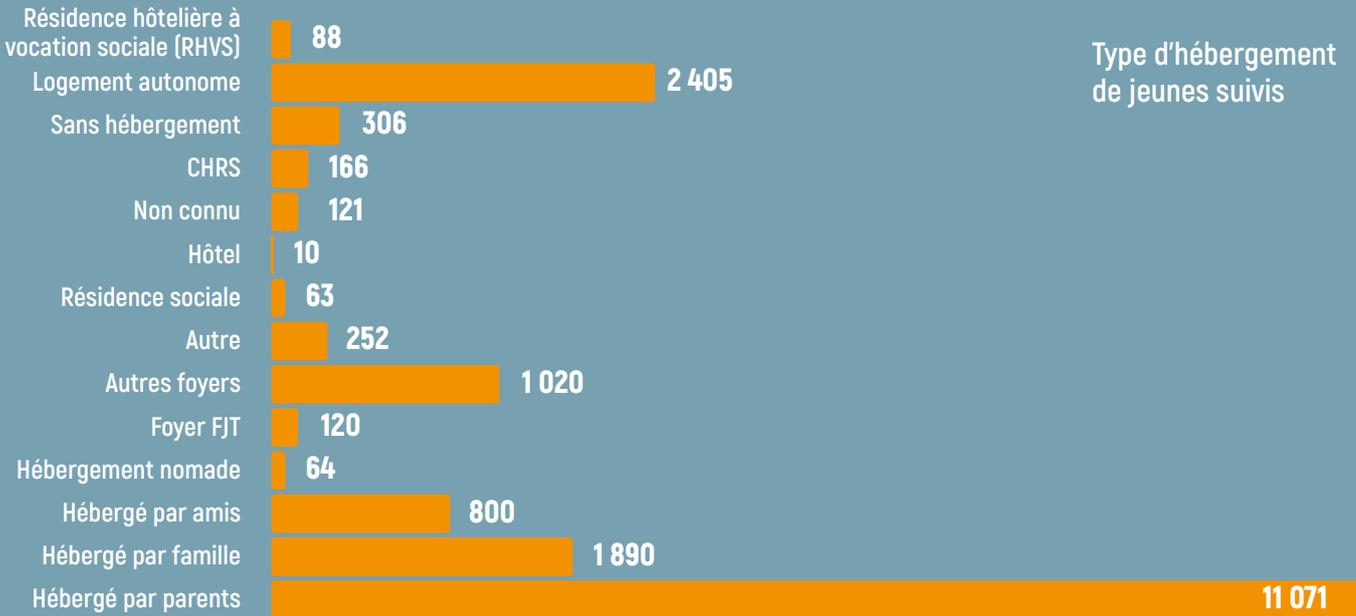
855

jeunes ont été orientés vers
l'École de la 2^{ème} Chance en 2024,
témoignant de la solidité et de
l'efficacité de ce partenariat.

Cette dynamique se poursuivra en 2025, avec la signature d'une nouvelle convention, afin de renforcer encore l'accompagnement des jeunes vers une insertion réussie.



L'autonomie



Les Jeunes et le Logement

Aujourd'hui, le contexte du logement et de l'hébergement est tendu. La demande de logement et d'hébergement est plus importante que l'offre. Il n'y a pas assez d'hébergement et de logement sur notre territoire, qui s'explique par plusieurs raisons :

- Manque de logements sociaux
- Loyers chers
- Difficulté d'accéder à la propriété qui bloque le glissement de locataire à propriétaire
- Développement d'Airbnb

À la Mission Locale, 30% des jeunes sont des décohabitants, c'est-à-dire des jeunes qui ne vivent ni chez leurs parents ni chez leurs familles. Nous avons 1.6% de jeunes qui se retrouvent sans hébergement et sans

logement. La situation des jeunes sans hébergement et en situation de sans-abrisme reste préoccupante. L'hébergement d'urgence est sous-doté par rapport à la demande, qui est en constante augmentation, qui s'est amenuisé avec la disparition de mise à l'abri à l'hôtel.

Pour répondre à cette question de logement, nous sommes en étroite collaboration avec :

Le SIAO :

114 demandes ont été transmises au pôle jeune.

Le 115 pour l'urgence.

112 jeunes ont bénéficié d'une orientation vers le 115.

À la Mission Locale,

30 %

des jeunes sont des décohabitants, c'est-à-dire des jeunes qui ne vivent ni chez leurs parents ni chez leurs familles.

1.6 %

de jeunes qui se retrouvent sans hébergement et sans logement.



La Mission Locale associée au Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI)

La Ville de Marseille a signé le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) pour un accueil digne, qui permet un accompagnement global du public primo-arrivants en favorisant la levée des freins notamment linguistique, logement, santé en leur proposant une offre de formation linguistique accessible, et de les aider dans leur accès aux droits.

La Mission Locale a été associée au volet 2 avec les équipes du CCAS sur la montée en compétence sur ce public en proposant des formations basées sur le droit sur les thématiques de l'identification, l'orientation et l'accompagnement avec l'association E.S.P.A.C.E (Espace de Soutien aux Professionnels de l'Accueil et du Conseil des Etrangers).

En effet, La Mission Locale accueille et accompagne des publics étrangers avec des statuts de réfugiés bénéficiaires de la protection internationale, de la protection subsidiaire ou temporaire mais aussi avec des différents titres de séjours.



La Mission Locale de Marseille a signé une convention avec l'Association Impala Avenir et l'Afpa La Treille pour que des jeunes femmes en situation de vulnérabilité puissent bénéficier d'un hébergement de six mois. L'Association Impala Avenir finance le loyer des chambres à l'Afpa, qui les met à disposition des jeunes femmes accompagnées par la Mission Locale de Marseille en vue d'une insertion professionnelle. La Mission Locale est le seul prescripteur, et est garant de l'accompagnement social avec l'assistante de service social et professionnel de la jeune avec le conseiller en insertion.

Les jeunes et la santé

En 2024, 670 jeunes ont rencontré un spécialiste de la santé sur leur antenne. Ces rencontres incluaient :

Consultations psy / Médiation santé / Prévention

Grâce à nos partenaires, des animations santé sont mises en place sur les espaces accueil des antennes. Cela permet aux jeunes d'avoir un premier contact avec un spécialiste de la santé. Pour certains, cela débouche sur un suivi individuel.

Les thématiques abordées sont variées :

Alimentation, addictions, sommeil, sexualité, sport, famille, accès au droit / la CPAM, stress, santé psy, offre de service MLM, violence

La convention signée entre la Mission Locale de Marseille et le service précarité de la CPAM permet aux jeunes d'ouvrir leurs droits de base et/ou d'obtenir une Complémentaire Santé Solidaire en 15 jours. Elle permet également de débloquer des situations administratives liées à leur couverture sociale telles que des numéros de sécurité sociale erronés, des pertes de carte vitale, des erreurs de patronymes.

370

jeunes du Contrat d'Engagement Jeune ont participé à un atelier collectif de prévention pour échanger sur les addictions et la santé dans sa globalité.

100

jeunes ont réalisé un bilan de santé grâce à notre partenariat avec Cesam13.

263

demandes ont été traitées par la CPAM et ont pu permettre aux jeunes de démarrer leur projet professionnel en ayant obtenu rapidement un numéro de sécurité sociale mais surtout ont pu se soigner dans des délais assez courts.

La montée en compétences des salariés sur le volet santé est un véritable atout dans l'accompagnement en insertion des jeunes. Cela s'inscrit dans la levée des freins grâce à un accompagnement spécifique vers l'accès aux droits et aux soins. L'ensemble des salariés a bénéficié d'une formation de sensibilisation générale en santé mentale pour :

- **Travailler autour des représentations sociales liées aux souffrances et troubles psychiques**
- **Avoir une définition plus concrète de la santé mentale**
- **Pouvoir évaluer le degré d'urgence d'une situation et de repérer dispositifs et réseaux à mobiliser**

La Mission Locale de Marseille a participé à l'inauguration du Club House qui est un lieu innovant d'accueil et d'accompagnement en santé mentale des jeunes de la Mission Locale.

Autre focus : le handicap et l'instruction de dossiers RQTH. L'accompagnement des personnes en situation de handicap demande des connaissances précises et un réseau bien construit. Nous avons pu mobiliser nos compétences autour de ce public fragile et souvent en difficulté.

La Mobilité et les Jeunes

La mobilité reste un élément clé en matière d'accès à l'emploi, à la formation et, par-delà, en matière de vie sociale. Pouvoir se déplacer est une exigence du quotidien.

Atelier de Mobilité

Au regard des exigences propres à certains métiers, pour lesquels un moyen de transport individuel est demandé (voire exigé), un atelier spécifique a été créé début 2024 à titre expérimental. Animé par WIMOOV, proposé à un rythme mensuel et prolongé par des accompagnements individuels, il vise à identifier et mettre en œuvre les ressources les mieux adaptées à la situation de mobilité empêchée propre à chacun des participants. Cet atelier est reconduit en 2025.

Permis de Conduire

S'agissant du permis de conduire et plus précisément du volet code de la route, nous sommes notamment partenaires, depuis 2022, de la ville de Marseille qui élargit opportunément son offre de formation gratuite aux 16/25 ans en 2025. Complété par une offre similaire proposée par la Maison de l'emploi, cela permet de répondre à un besoin de formation en présentiel auquel les applications dédiées ne répondent pas.

En 2024 un focus a été réalisé autour de la santé mentale des jeunes qui s'est très fortement dégradée et qui représente un obstacle important dans leur accès à l'emploi.

71

jeunes ont bénéficié gratuitement d'un « *contrat Mutuelle jeune* ». Concernant les jeunes ne pouvant pas bénéficier d'une CSS, une mutuelle gratuite est proposée aux jeunes pendant 1 an.



Forfait Mobilité Durable

Au titre du dialogue social propre à l'entreprise Mission Locale de Marseille, le Forfait Mobilité Durable est désormais proposé par la structure à ses salariés ainsi que l'adhésion au programme de covoiturage développé par la Métropole.

Formation à la Mobilité Inclusive

En parallèle, des sessions de formation ayant pour objet la mobilité inclusive ont été mises en œuvre en 2024 au nombre de 3, avec la Maison de l'emploi.



La Mission Locale, engagée dans la prévention des discriminations

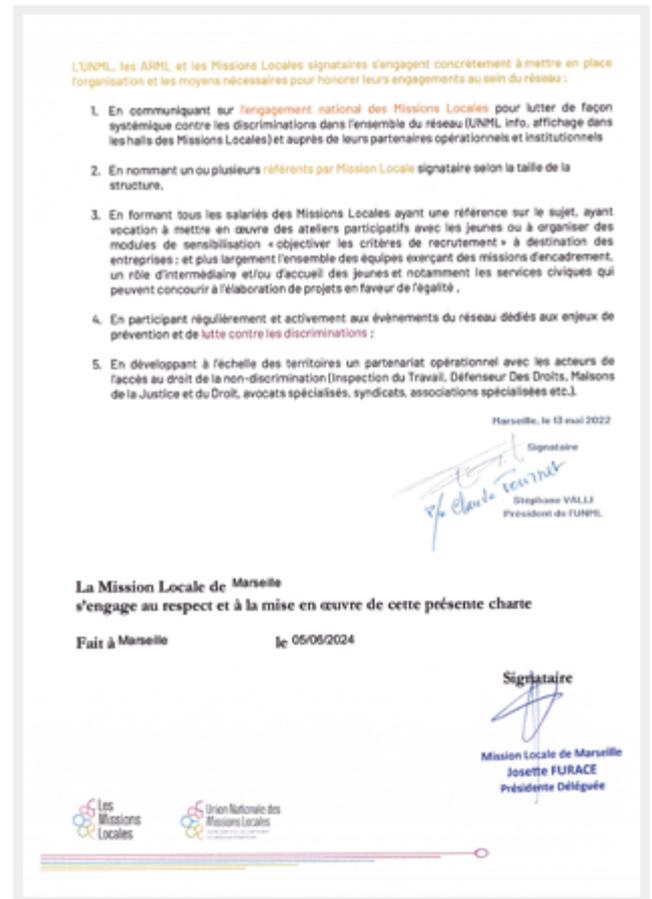
Un engagement historique de prévention contre les discriminations

Malgré le recul du chômage, les jeunes restent particulièrement exposés au sous-emploi et à l'absence d'activité. Pour plusieurs raisons ; on peut citer comme facteurs explicatifs : problème de mobilité, bas niveau de qualification, accompagnement et suivi en situation professionnelle, discriminations dans l'emploi... Les discriminations peuvent ainsi être les conséquences d'habitudes, de règles ou pratiques installées, sans être analysées ou remises en cause dans les situations professionnelles : stage, formation, entretien d'embauche, emploi.

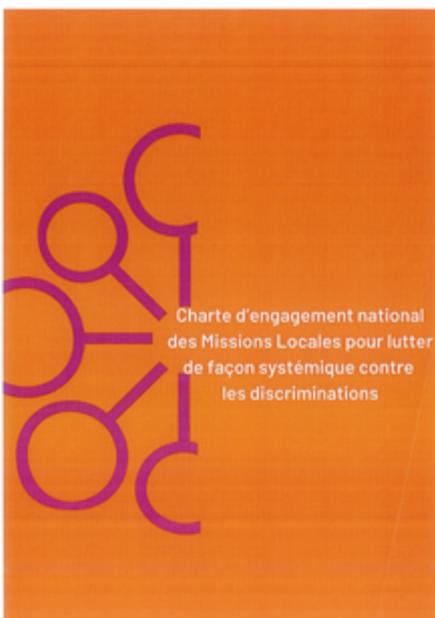
L'emploi est un vecteur et un moyen fondamental de participation et d'intégration dans la société. Ainsi, les discriminations dans leurs diverses formes directes ou indirectes et non intentionnelles mettent en cause les efforts des jeunes et des conseiller(e)s, conduisent à des tensions sociales et constituent une perte pour les entreprises et la société dans son ensemble. Les discriminations sur le marché du travail constituent une réalité désormais bien documentée, en particulier pour les jeunes (voir baromètre du Défenseur des Droits).

Dans ce contexte, la Mission Locale de Marseille a soulevé la question de la citoyenneté des jeunes, de l'égalité de traitement, de l'accès à l'autonomie de TOUS les jeunes quels que soient leur niveau de qualification, leur territoire, leur origine, âge, sexe ou orientation...

Le Conseil d'Administration de la Mission Locale de Marseille a voté en juin 2024 la présente charte qui a pour objectif de consolider la démarche engagée à titre expérimental afin d'accompagner et de poursuivre la mobilisation de l'ensemble du réseau en s'appuyant sur cette



approche « globale » qui permet d'agir de façon durable sur le système de coproduction des discriminations par des actions conjointes, simultanées et internalisées dans les Missions Locales.



Pour prévenir et lutter contre les discriminations, la Mission Locale de Marseille s'est engagée depuis plus de dix années à élaborer des actions complémentaires de prévention auprès des jeunes, des salariés et des entreprises.

- Développement d'ateliers participatifs en matière de lutte contre les discriminations auprès des jeunes favorise leurs expressions et contribue à développer leur pouvoir d'agir sur

des situations de discriminations face auxquelles ils se sentent souvent impuissants. 160 jeunes ont participé à ces ateliers en 2024 dont 62% résident en Quartier Prioritaire de la Ville

- Formation en interne des salariés sur les actes et pratiques professionnelles en tant que service public
- Promotion de la participation des entreprises et chargés de projet recruteurs à des actions ponctuelles de sensibilisation et de recrutement inversé.



ATELIER PARTICIPATIF PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES **DISCRIMINATIONS**

SEXE - ORIGINE - GROSSESSE - SITUATION DE FAMILLE - APPARENCE PHYSIQUE - PATRONYME - LIEU DE RÉSIDENCE - ÉTAT DE SANTÉ - HANDICAP - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉTIQUES - MOEURS - ORIENTATION SEXUELLE - IDENTITÉ DE GENRE - ÂGE - OPINIONS POLITIQUES - ACTIVITÉS SYNDICALES - APPARTENANCE OU NON-APPARTENANCE, VRAIE OU SUPPOSÉE, À UNE RACE, UNE NATION - APPARTENANCE OU NON-APPARTENANCE, VRAIE OU SUPPOSÉE, À UNE RELIGION - PERTE D'ALITONOMIE - PRÉCARITÉ SOCIALE



Action conduite dans le cadre d'une action nationale « *Un engagement national des Missions Locales pour lutter de façon systématique contre les discriminations* » pilotée par l'ARDML PACA, en partenariat avec l'UNML.

Un séminaire national de mise en réseau et de partage de professionnalités s'est tenu à la Ciotat les 5 et 6 décembre 2024. Ces deux journées de travail ont rassemblé les

réfèrent-e-s lutte contre les discriminations des Missions Locales pour partager leurs réflexions professionnelles et leurs outils.

Marseille porte la réalisation d'une partie de l'action nationale, à travers son chargé de mission Citoyenneté et coordonne l'animation régionale. Ce dernier met en oeuvre l'essaiimage national des ateliers participatifs qu'il anime lui-même depuis 2019 :

73
essaiimages d'ateliers participatifs

97
co-animateurs formés

480
salariés sensibilisés



Un stand interactif et des animations engageantes

1 stand thématique décoré pour capter l'attention des festivaliers

4 animations ludiques (Oracles, Dessin, Quizz, Action-Vérité) qui ont attiré 140 visiteurs

2 conférences pour présenter les actions de la Mission Locale et sensibiliser sur l'insertion professionnelle

10 conseillers en cosplay intégrés à la grande parade des 10 ans, rendant notre présence encore plus visible et impactante

Un engagement fort et une mobilisation d'ampleur

19 membres de la Mission Locale mobilisés sur l'événement

10 stagiaires intégrés aux équipes du festival (régie, accueil et animation) pour une expérience immersive en conditions réelles

100 places offertes aux jeunes et salariés via un jeu concours animé en direct par LAB'ON-ID

Aller à la rencontre de notre public hors des sentiers battus !

Hero Festival 2024 : Quand la Mission Locale entre dans l'univers des héros.

Pour ses 10 ans, le Hero Festival a une nouvelle fois ouvert ses portes à des milliers de passionnés de pop culture, mangas, comics et jeux vidéo. Une opportunité unique pour la Mission Locale de Marseille d'aller à la rencontre des jeunes autrement, en s'immergeant dans leur univers et en créant un véritable espace d'échange et de découverte.

Favoriser l'expression et l'inspiration des jeunes

2 masters classes exclusives avec des artistes de renom (Arnopadawan et Romain Huet), permettant à 20 jeunes d'explorer leur créativité.

Des temps d'échange et de témoignages pour donner la parole aux jeunes et leur offrir un espace d'expression unique.

Un impact fort et une dynamique à renforcer

Le Hero Festival 2024 a permis de renforcer le lien entre la Mission Locale et les jeunes, en investissant un cadre où ils se reconnaissent et s'expriment librement. Grâce à une approche immersive et participative, cette édition a été un véritable succès, confirmant que l'aller-vers et l'innovation dans les formats de rencontre sont des leviers essentiels pour toucher les publics jeunes.

Une collaboration à renouveler en 2025, avec encore plus d'interactions et d'expériences à proposer !



Delta Festival 2024 : un partenariat ancré et porteur de sens

Depuis 2022, la Mission Locale de Marseille s'engage aux côtés du Delta Festival, événement incontournable de la jeunesse et de la culture en Méditerranée. Ce partenariat repose sur des valeurs partagées : aller vers les jeunes, valoriser leurs talents et favoriser leur insertion professionnelle dans un cadre à la fois festif et engagé.

Un stand dynamique et ludique

100 jeunes ont visité notre stand, repensé pour cette édition avec une nouvelle identité visuelle et une immersion dans l'univers du festival.

Des animations attractives (jeux, témoignages, mur d'expression) ont permis d'échanger de manière ludique et accessible avec les jeunes festivaliers.

10 salariés mobilisés, accompagnés par nos équipes de terrain, ont assuré une présence forte et visible tout au long des 4 jours du festival.

#RTCV : un lien renforcé avec les jeunes du territoire

Dans une démarche d'aller-vers, les antennes de la Mission Locale ont été impliquées via un concours de décoration et des ateliers de coaching emploi en amont du festival.

Objectif : préparer les jeunes à rencontrer les entreprises présentes sur le Village Opportunité.

147 jeunes inscrits, 111 présents, malgré des intempéries ayant perturbé l'ouverture du festival.



Une mobilisation renforcée des équipes filières et sourcing pour assurer un accompagnement adapté et efficace.

Passe'D : des expériences immersives pour inspirer

Les conseillers Relais de Proximité ont accompagné des jeunes sur plusieurs ateliers thématiques :

- Gestion du stress et confiance en soi
- Découverte des métiers de la voile et du patrimoine marin
- Soft skills et engagement bénévole avec l'OM Campus

Si ces actions ont permis à une quinzaine de jeunes de vivre des expériences enrichissantes, le travail de repérage des jeunes décrocheurs devra être renforcé en amont pour optimiser leur participation.



LAB'ON-ID : une communication innovante pour capter les jeunes

Grâce à LAB'ON-ID, nos animateurs ont plongé au coeur du festival pour produire du contenu vidéo immersif : vlogs, interviews et témoignages, diffusés sur les réseaux sociaux pour toucher un public plus large. Cette approche digitale a renforcé notre visibilité et confirmé notre engagement. Qui se résume ainsi :

« Être là où sont les jeunes, leur parler avec leurs codes, et leur montrer que la Mission Locale de Marseille est une ressource accessible et proche d'eux ».

Le Delta Festival est bien plus qu'un événement festif : c'est un véritable espace de rencontre et d'engagement pour les jeunes. L'édition 2024, malgré les aléas climatiques, a renforcé les liens entre nos équipes et ce public, prouvant une fois de plus la pertinence et l'impact de cette collaboration. L'objectif pour 2025 ? Aller encore plus loin dans l'accompagnement et la mobilisation !



LAB'ON-ID en 2024 :
Une présence renforcée
sur les événements

Événements marquants :

The Twitcher – Aix-en
Provence (29 février)

Séminaire de la Mission
Locale (25 juin)

Club 2024 (25 juillet)

Delta Festival (4 au 8 septembre)

Challenge ton avenir –
Aubagne (16 septembre)

Hero Festival (8 au 10 novembre)

Séminaire national de lutte
contre les discriminations
– La Ciotat (6 décembre)

Formats proposés :

Émission en direct sur
Twitch et YouTube

Animation et interactions

Captation vidéo pour vlogs
et aftermovies

Interviews avec des invités variés

Objectifs 2025 :

Poursuivre la participation
aux événements

Augmenter le nombre de
lives avec les conseillers

Permettre aux jeunes d'interagir
autrement et de manière ludique
avec la Mission Locale

Bilan 2024 :

64 lives enregistrés

5792 vues cumulées

+693 abonnés

55 spectateurs uniques
par live (en moyenne)

12 interactions en moyenne par chat

Invités & collaborations :

+25 jeunes ont participé
aux émissions

+10 structures et professionnels
(École Hôtelière de Provence,
Simplon, Préfecture...)

Des personnalités influentes :

Dorith Naon (10k abonnés Instagram,
87k abonnés LinkedIn)

Marie Elena (217k abonnés Instagram)

Julien Guellerin / Omegazell
(11k abonnés Instagram)

Mobilité internationale



Visite du Parlement européen

La Mission Locale de Marseille, sous le parrainage de **Madame Sylvie Brunet**, députée européenne et vice-présidente de la Mission Locale de Marseille, a organisé la visite au Parlement européen le 28/02/2024.

Au programme :

- Visite des tribunes de l'hémicycle
- Conférence débat et rencontre avec un.e député.e
- Visite du Parlement qui présente le processus d'élaboration de la législation européenne et explique ce que font les députés au Parlement européen pour relever les défis contemporains

Forum mobilité internationale

Plus de 40 jeunes ont pu être informés sur les possibilités offertes (service civique, contrat de volontariat, stage et échange culturel) par les 5 partenaires présents ainsi que toute l'équipe mobilité internationale. Les associations Une Terre Culturelle, Bokrasawa, Hors Pistes, Parcours Le Monde et Eurasia net ont préparé de nombreuses activités pour informer les jeunes de façon ludique. Le studio LAB'ON-ID est également intervenu pour interviewer les jeunes présents ce jour.





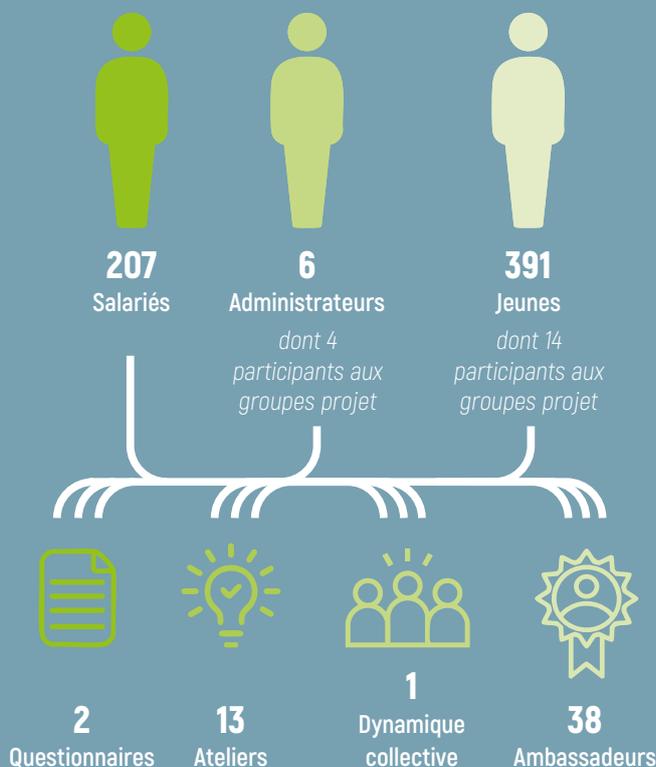
La Structuration de la Mission Locale de Marseille

Projet associatif et stratégique

Cette année, notre structure a élaboré son projet associatif et stratégique en s'appuyant sur un mode de co-construction collective, réunissant toutes les parties prenantes : les jeunes, des représentants du Conseil d'Administration et l'ensemble des collaborateurs.

Ce projet, véritable document de qualité et outil de communication transversale, constitue une bannière à laquelle chaque partie prenante de la Mission Locale peut se rallier. En travaillant sur notre identité commune, il donne du sens à nos actions, précise ce que nous réalisons et valorise l'expertise de la Mission Locale. Il met également en avant la qualité de nos processus professionnels et légitime nos actions.

Ce projet est la pierre angulaire de la démarche de « labellisation du réseau des Missions Locales », certifiée par l'AFNOR, dans laquelle notre structure s'est engagée.



Notre vision stratégique

Nos enjeux

Ce que l'on doit réussir

Asseoir notre compétence et notre expertise auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs,

Valoriser nos qualités et compétences en interne,

Mieux communiquer **en externe**

Développer notre influence auprès des élus locaux par notre expertise,

Affirmer notre identité au sein du Réseau pour l'Emploi sur les politiques jeunesse, réussir notre transition en gardant notre spécificité,

Être novateur tout en conservant notre histoire et notre expertise,

Réussir la labellisation et sa mise en œuvre.

Nos rôles & compétences

Pourquoi sommes-nous différents ?

Une approche globale de l'**accompagnement** des jeunes qui repose sur une expertise de plus de 40 ans,

Le temps consacré à l'**écoute active** du jeune,

La **richesse de la diversité** des compétences des équipes et de leurs parcours,

L'**accompagnement de tous les publics jeunes** dans leur globalité vers leur autonomie,

Les jeunes viennent de **façon volontaire**,

Une mission de **service public** avec une marge d'indépendance dans nos actions,

Une **volonté d'amélioration** continue du service rendu.

Nos valeurs

Ce que l'on souhaite qu'il soit dit de notre Mission Locale

En interne : une équipe solidaire, intègre, respectueuse à l'écoute qui utilise des méthodes participatives pour progresser,

En externe : une équipe de professionnels, disponible et réactive pour les jeunes et les entreprises,

Reconnue comme experte sur les questions d'insertion socio-professionnelles des publics jeunes,

Se fondant sur les valeurs d'**universalité, d'égalité, de laïcité et de non-discrimination**,

Engagée sur la qualité de service rendu,

Adaptable, qui trouve des solutions adéquates pour chaque jeune.

Nos règles communes

Comment communiquer et prendre des décisions ensemble

Courtoisie et décloisonnement,

Bienveillance entre collaborateurs et avec les jeunes,

Plus de **co-construction**, moins de concurrence,

Construction de process communs,

Communication harmonisée et efficace en interne et en externe,

Des lieux de concertation avec tous les métiers présents à la MLM qui favorisent l'innovation.

Les principales valeurs que porte la Mission Locale de Marseille



Notre raison d'être

Ce qui nous définit

Avec les jeunes, pour réussir ensemble !
Construire avec vous et pour vous vers un avenir autonome



Diagnostic Territorial

Sur le territoire marseillais

Marseille, ville jeune

- 40% des habitants ont moins de 30 ans
- Des inégalités spatiales avec une pauvreté omniprésente
- 75% de l'emploi sur la sphère présentielle.
- Un taux de chômage élevé... mais une ville dynamique
- Pourvoyeuse d'emplois
- Commerce et artisanat, BTP, transports, soins et services à la personne, niches à fort développement comme la transition écologique et l'économie sociale et solidaire

Typologie des publics de la Mission Locale :

Les principaux freins à l'emploi rencontrés par les jeunes

50% des jeunes ont eu besoin d'un accompagnement dit « social » préalablement à un parcours classique car plus éloignés de l'emploi.

Les diplômés / Les non diplômés :

49%

des publics accompagnés par la MLM ont un diplôme. En définitive très peu de public jeune diplômé du supérieur.

52%

des jeunes ont aucune certification validée. Bien plus nombreux à la MLM que dans les Missions Locales du territoire régional,

45%

des jeunes résident en Quartier Prioritaire de la Ville – QPV – Le public jeune marseillais accompagné par la Mission Locale est sans conteste l'un des plus en difficulté de France.

3 grands profils de jeunes accompagnés par la MLM peuvent être distingués :

30 %

Les jeunes inscrits sur un accompagnement à long terme (plus de 12 mois) : il s'agit de jeunes pour lesquels est activé essentiellement un accompagnement social (problématiques très lourdes / travail de remobilisation récurrent) ou de jeunes inscrits sur un parcours de formation long comme ceux maîtrisant peu la langue française. Ce sont généralement des jeunes sans diplôme. Leur parcours d'accompagnement ne peut pas être linéaire et comporte parfois même des périodes de rupture. Ce qui compte c'est la constance du contact que maintient le conseiller pour que la MLM reste un repère dès qu'ils sont prêts pour avancer dans leur projet.

35%

Les jeunes inscrits dans un accompagnement à moyen terme (entre 7 et 12 mois) : il s'agit de jeunes engagés sur une étape Projet Professionnel/ Formation/ Période en immersion professionnelle/ Chantier d'insertion, formation soft skills... Le parcours est enclenché et suit son cours par étape.

35%

Les jeunes inscrits dans un accompagnement à court terme (jusqu'à 6 mois) : il s'agit de jeunes en fin d'élaboration de leur projet professionnel, ayant acquis les soft skills indispensables en entreprise. Ils sont sur l'étape recherche emploi active, leur problématique principale est de trouver un emploi/ un employeur.

52%

sont sans certification

54%

sont des garçons

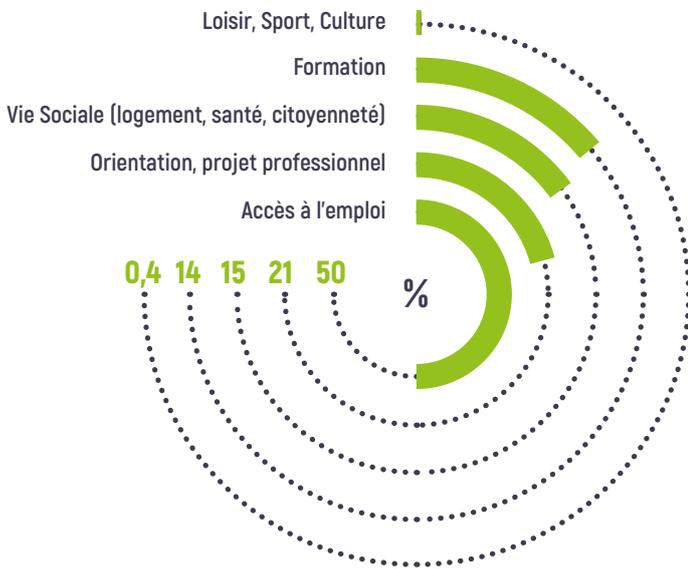
45%

En même temps 45% des jeunes placés en emploi par la MLM résident en QPV.

L'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes reçus résidant en QPV reste déséquilibré avec 46% de femmes. (48% sur l'ensemble).



Les différentes thématiques développées dans l'offre de service permettent d'aborder et de traiter les préoccupations de la jeunesse en recherche d'insertion socio-professionnelle.



Les principales demandes des jeunes

L'offre de service à destination des jeunes s'articule autour de propositions concrètes qui concernent pour :

50 %

une proposition d'accès à l'emploi,

21 %

un acte de service sur l'orientation et les métiers,

15 %

une proposition citoyenneté, santé, logement...

14 %

une proposition formation.

C'est un diagnostic qui s'alimente au quotidien...

Ingénierie de projet et actions innovantes

Groupement de Créateurs : La Mission Locale de Marseille labellisée

En 2024 la Mission Locale de Marseille élargit son offre de service sur la thématique entrepreneuriale chez les jeunes marseillaises et marseillais ayant l'envie de créer leur propre activité.

L'entrepreneuriat s'inscrit donc encore davantage comme un outil d'insertion professionnelle pour le public jeune de la Mission Locale de Marseille.

Une forte dynamique de notre pôle entrepreneuriat en 2024.

Le pôle entrepreneuriat c'est permettre à tout jeune d'exprimer son idée, son envie, son désir de créer son activité ou son entreprise. Composé de 3 expertes et s'appuyant sur 2 dispositifs (le Groupement de Créateurs et CitésLab) dans le domaine de la sensibilisation à l'émergence de projet, les jeunes ont la possibilité de faire grandir leur rêve d'entreprendre en étant accompagnés tout au long de leur parcours.



La Mission Locale de Marseille Labellisée en 2024 par le réseau des « Groupements de créateurs » ANCG pour la qualité de notre process. Nous sommes désormais membre du jury de labellisation.



Pour le pôle entrepreneuriat, l'année 2024 est marquée par :

- La participation de 10 jeunes entrepreneurs au concours national du « *groupement de créateurs* » et une place de finaliste
- La création en avril 2024 du premier CitésLab Mission Locale de la région financée par la BPI en direction des jeunes des territoires sud de la ville.

Le pôle entrepreneuriat c'est aussi :

200

+ de 200 jeunes sensibilisés et 120 jeunes accompagnés

15%

un taux de création d'activités de 15%

60%

+ de 60% de sorties positives.

CITÉSLAB

Révéléateur de Talents

CitésLab

Mise en place d'un CitésLab composé d'un Conseiller en Insertion Professionnelle et de l'équipe relais mobiles, pour détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir ou en activité de certains Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Les + :

- Complète notre offre de service Mission Locale de Marseille sur la création d'activité
- « *Aller vers* » notre public des QPV.
- Action mise en oeuvre avec des salariés Mission Locale déjà en poste qui se spécialisent

Le « *Groupement de Créateurs* »

En 2024, la Mission Locale de Marseille élargit son offre de service sur la thématique entrepreneuriale pour les jeunes marseillaises et marseillais ayant l'envie de créer leur propre activité.

Les + identifiés pour la Mission Locale de Marseille :

- Deux ans après la création du dispositif « *Groupement de Créateurs de Marseille* », la Mission Locale de Marseille décide de lancer son propre « *CitésLab* » en avril.
- Un pôle entrepreneuriat se crée, fort de ses 2 dispositifs d'accompagnement à l'émergence de projet entrepreneurial.
- L'entrepreneuriat s'inscrit donc encore davantage comme un outil d'insertion professionnelle pour le public jeune de la Mission Locale de Marseille.

Quelques chiffres

Depuis septembre 2024 :

72 jeunes entrés

31 orientations partenaires

5 emplois

9 formations

12 créations

Groupement de Créateurs

185 jeunes sensibilisés

80 jeunes accompagnés



Fonds de Transition Juste

Découverte des métiers de la Transition écologique : **promouvoir les emplois et répondre aux besoins de recrutement et de compétences du territoire.**

Les + du projet :

- Utilisation du studio de LAB'ON-ID, le laboratoire de l'expression de la parole des jeunes pour découvrir les métiers
- Sensibiliser les jeunes à la transition écologique tout à la fois aux enjeux mais aussi aux emplois qu'ils génèrent
- Action mise en oeuvre avec des salariés Mission Locale de Marseille déjà en poste qui se spécialisent

Les + identifiés du projet Fonds de Transition Juste pour la Mission Locale de Marseille :

- Une nouvelle offre de service transition écologique
- Une expertise renforcée pour le traitement FSE
- De nouveaux outils développés
- Des ateliers renouvelés pour les jeunes
- Acquisition de nouvelles compétences pour les collaborateurs sensibilisés

Actions engagées :

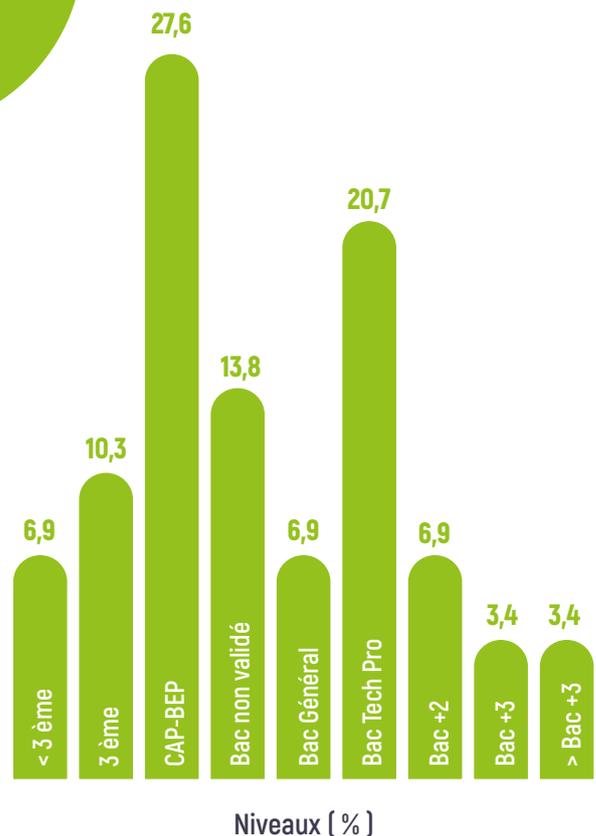
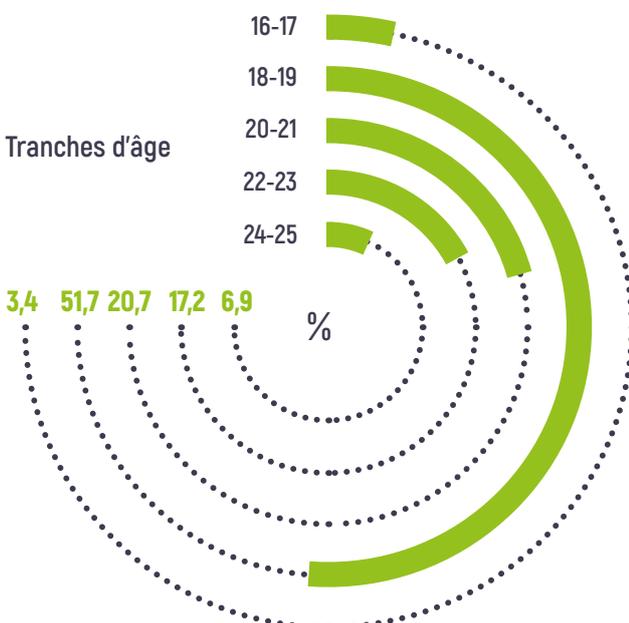
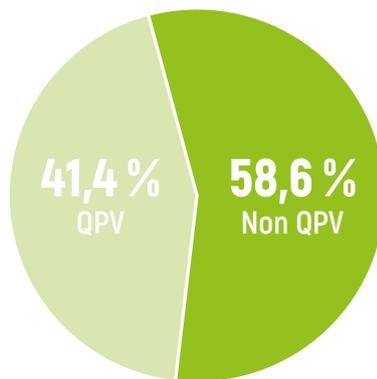
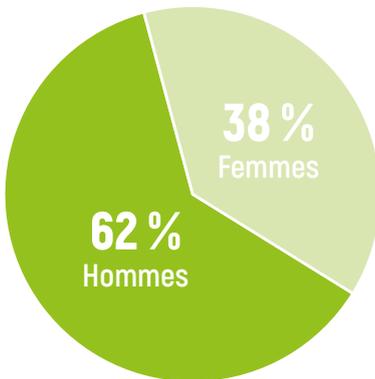
- 10** évènements
- 15** rencontres de partenaires
- 3** visites entreprises
- 19** ateliers de sensibilisation

Public jeune :

- 22** ateliers de sensibilisation
- 106** sensibilisés

Personnel de la MLM :

- 79** sensibilisés
- 19** visites d'entreprises
- 5** ateliers de sensibilisation





Cellule Marseillaise d'Accompagnement des Publics Fragilisés :

Coacher les jeunes marseillais avec la mise en place d'un accompagnement innovant et pluridisciplinaire

Les + du projet :

- Un parcours adapté pour les jeunes les plus en marge qui intègre à la fois un volet social et un volet employabilité
- Une équipe pluridisciplinaire renforcée (1 Conseiller en insertion professionnelle, 1 Conseiller placement emploi, 1 Assistant de Service social et 1 Psychologue),

- Action mise en oeuvre avec des salariés Mission Locale de Marseille déjà en poste qui se spécialisent.

Les + pour la Mission Locale de Marseille :

- L'approche est donc centrée sur un double accompagnement, à la fois concret et psychologique, visant à restaurer l'aire transitionnelle du jeune entre sa réalité interne et externe, facilitant ainsi son insertion.
- Equipe pluridisciplinaire : Assistants de Service Social en interne, Psychologue

Actions engagées :

198 jeunes inscrits

1 CDI

21 CDD

27 formations

9 alternants

16 reorientations



Le déploiement de la marque #RAMENETONCV

2024 aura été marquée par le développement du projet #RAMENETONCV

Le concept est de rapprocher les jeunes et les dynamiques territoriales, en basant son organisation autour des thématiques emploi/formation/orientation avec la mise en place de deux moments forts.

Le premier forum 100% plein air dans le parc du 26ème centenaire organisé par l'antenne Corinthe.

Fort de cette première réussite l'équipe du Delta Festival a accueilli ce concept pour sa journée partenariale sur le « village des opportunités » en s'appuyant sur notre expertise.

Les équipes MLM se sont donc parées aux couleurs du Delta Festival avec la mise en place d'ateliers coaching et la présence de plus de 50 jeunes le jour J : une très belle réussite !



Une très belle réussite en termes d'innovation, de mobilisation et d'entraide des équipes

30 salariés MLM

280 offres

40 + de
40 partenaires

399
jeunes positionnés

241
jeunes présents

En amont la semaine des coachings a permis la mise en place de 17 ateliers

236 positionnements

13 animateurs

90 + de 90 jeunes présents.

Intégration au réseau pour l'emploi

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi a pour ambition d'améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi et renforcer la coopération entre les acteurs du service public de l'emploi.

Les principales mesures de la loi s'inscrivant dans cette démarche sont :

Création de France Travail en remplacement de Pôle Emploi.

Cette transformation de Pôle Emploi en France Travail s'accompagne de la mise en place d'un Réseau pour l'Emploi, qui réunit :

- L'État.
- Les collectivités locales.
- France Travail.
- Les Missions Locales.
- Cap emploi.

Les changements apportés par cette transformation :

- Mise en place d'outils communs favorisant la coopération entre les acteurs.
- Pilotage des acteurs par l'Etat et les collectivités.
- Confortement du rôle des Missions Locales en tant qu'opérateur spécialisé du Réseau pour l'Emploi en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- Conservation par les Missions Locales de leur nom et de leurs compétences actuelles en tant que membre du Service Public de l'Emploi et du Service Public de l'Orientation.

Le rôle de la Mission Locale au sein du Réseau pour l'Emploi :

La gouvernance du réseau pour l'emploi est assurée par différents comités instaurés à chaque

niveau du territoire avec pour objectifs de simplifier les instances et mieux coordonner les acteurs territoriaux :

- Un comité national pour l'emploi
- Des comités régionaux pour l'emploi
- Des comités départementaux pour l'emploi
- Des comités locaux pour l'emploi

Le réseau des Missions Locales est présent dans toutes ces instances :

- Il est associé à tous les travaux concernant les publics jeunes, à tous les niveaux de comités.
- Il exerce un rôle d'appui aux instances du réseau pour l'emploi : élaboration des orientations stratégiques et animation des travaux des comités concernant les jeunes.

Ce qui change pour les jeunes accompagnés par les Missions Locales :

- Les Missions Locales deviennent membres du Réseau pour l'Emploi, en tant qu'opérateur spécialisé en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- L'inscription obligatoire sur la liste des demandeurs d'emploi pour les jeunes en parcours contractualisé PACEA et CEJ à compter du 1er janvier 2025.
- L'orientation sur la base de critères concertés entre acteurs du Réseau pour l'Emploi.
- Un nouveau cadre de contractualisation

entre les demandeurs d'emploi et France Travail, dénommé « contrat d'engagement » à partir du 1er janvier 2025.

- Actualisation automatique pour les jeunes accompagnés par les Missions Locales.
- Mise en oeuvre des référentiels communs du Réseau pour l'Emploi (critères d'orientation, modalités d'inscription, diagnostic global, contrat d'engagement, sanctions).
- Interopérabilité des outils informatiques prévue pour 2026.

Le partenariat entre France Travail Marseille et la Mission Locale :

- Fluidité des relations et échanges entre les équipes : permanences, travail en commun sur la présentation de l'offre de service, parcours complexes, CEJ, informations collectives communes, remontées des besoins de formation.
- Organisation de l'accessibilité croisée des ODS respectives [OUIFORM, OPUS, CEJ, échanges entre référents et responsables].
- Co-construction d'une stratégie commune de sollicitation et de prospection des entreprises mais aussi promotion du « Recruter autrement ».
- Séminaires sur la mise en oeuvre du RPE (ateliers d'intelligence collective inter-équipes).
- Préparation des jeunes accompagnés par la Mission Locale à leur inscription sur les listes de demandeurs d'emploi de France Travail.

Mise en place du comité local pour l'emploi de Marseille-Aubagne-La Ciotat

Mis en place à la fin de l'année 2024, la Mission Locale prend toute sa place autour des trois grands axes prioritaires retenus pour le territoire :

- « Marseille en Grand », « Plan Ecoles », projets emblématiques de la démarche actuelle qui permettent de rebondir sur les projets liés, entre autres, à la filière BTP.
- Aide aux petites entreprises et commerces du centre-ville qui ont besoin d'un appui RH de premier niveau pour recruter et se développer. Lien avec les travailleurs indépendants.
- Travailler sur le potentiel offert par le développement de la filière maritimo-portuaire.

Moyens humains et financiers

Moyens Humains

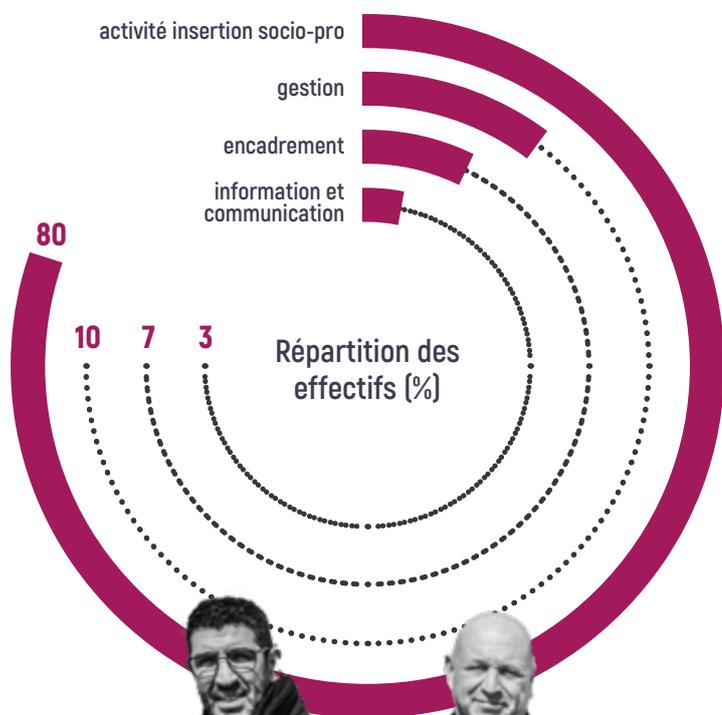
Pour mener à bien ses missions, la Mission Locale de Marseille compte 240 salariés, (226 Equivalents temps plein) dont 211 en CDI

226 salariés
(Equivalents temps plein) dont 211 en CDI

78% de femmes

22% d'hommes

4 350 h formation
dont 76% en local (4000 heures en 2023 dont 45% en local)



Faits marquants

Augmentation des heures de formation (flèche en hausse) : 4350 h dont 76% en local (4000 heures en 2023 dont 45% en locale)

Engagement en faveur de l'environnement avec le développement de notre politique RSE et des bonnes pratiques (ex : recyclage du papier) ainsi que la signature d'un accord Mobilité Durable.

Lancement du projet de prévention des RPS avec la finalisation du diagnostic en décembre 2024 en lien avec le Comité Social Economique.



Moyens financiers :

Bilan 2024

● 2023
● 2024
● Evolution 2023-2024 (%)

..... PRODUITS

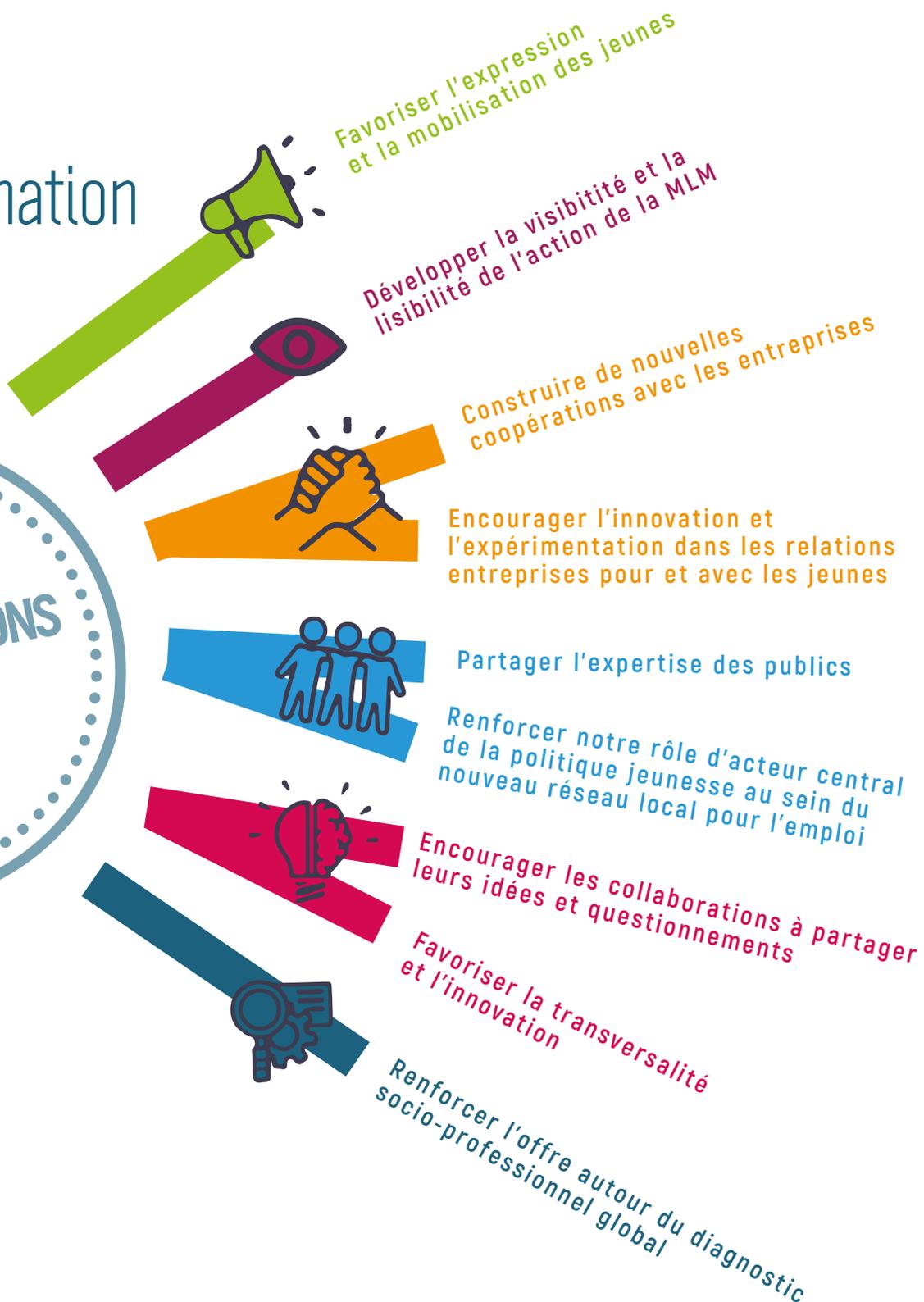
TOTAL	14 053 312	14 016 798	-	-0,26
SOCLE	12 098 732	12 128 361	+	0,24
Etat	8 446 407	8 469 057	+	0,27
Ville	1 290 600	1 290 600	○	0,00
Conseil Départemental	73 000	73 000	○	0,00
Conseil Régional	1 477 780	1 455 613	-	-1,50
France Travail	810 945	840 091	+	3,59
ACTIONS SPECIFIQUES	1 584 369	1 620 528	+	2,28
Etat PDEC	395 213	357 380	-	-9,57
Conseil Départemental	439 800	441 280	+	0,34
FSE	379 730	518 201	+	36,47
Autres	369 626	303 667	-	-17,84
AUTRES	370 211	267 909	-	-27,63
Transferts charges	135 208	196 255	+	45,15
Autres produits dont exceptionnels	235 003	71 654	-	-69,51

..... CHARGES

TOTAL	14 053 312	14 016 799	-	-0,26
GENERAL	13 855 458	13 694 845	-	-1,16
Prestations - activités sur projets	212 353	208 249	-	-1,93
Coûts immobiliers	821 074	819 201	-	-0,23
Fonctionnement	916 052	774 222	-	-15,48
Frais de personnel	11 617 675	11 356 855	-	-2,25
Dotations et provisions	123 092	468 098	+	280,28
Autres charges	165 212	68 220	-	-58,71
RECONSTITUTION FONDS PROPRES	197 854	321 954	+	62,72

Orientations stratégiques

Ces 6 orientations ont donné lieu à une programmation par nature d'actions.



ANTENNE SUD



ANTENNE
NORD
LITTORAL



ANTENNE
NORD
EST



TOUR MÉDITERRANÉE



EQUIPE
CEJ TOUR
MÉDITERRANÉE



SIÈGE SOCIAL

Les équipes de la Mission Locale de Marseille



ANTENNE
CENTRE
VIEUX PORT



ANTENNE
CENTRE
CORINTHE



EQUIPE CEJ
CORINTHE
- VIEUX-PORT

Siège Social

23 avenue de Corinthe
13006 Marseille
Tél : 04 91 19 01 20
siege@mlmarseille.org

Antenne Centre Vieux Port / CEJ

1er, 2e, 3e, 7e
19 rue Vacon
13001 Marseille
Tél : 04 96 17 46 70

Antenne Nord Littoral

15e et 16e
15 avenue André Roussin
Immeuble Grand Écran
13016 Marseille
Tél : 04 96 15 33 70

Antenne Centre Corinthe / CEJ

4e, 5e, 6e, 8e
23 avenue de Corinthe
13006 Marseille
Tél : 04 91 29 42 40

Antenne Nord Est

13e et 14e
51/53 boulevard du Capitaine Géze
Immeuble L'Odysée
13014 Marseille
Tél : 04 91 81 05 10

Antenne Sud

9e, 10e, 11e, 12e
397 boulevard Romain Rolland
13009 Marseille
Tél : 04 91 18 21 10

Tour Méditerranée / CEJ

65 avenue Jules Cantini
13006 Marseille
Tél : 04 91 95 55 80

Mission Locale Marseille
missionlocalemarseille.fr



 Les
Missions
Locales


Mission Locale
Marseille